

# CONTRAT DE GESTION DE LA RTBF

## Les partis ne s'entendent pas

**Les quatre grands partis de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont pas pu dégager de position commune sur le contrat de gestion de la RTBF.**

**A**ppelé à formuler des recommandations lors de l'élaboration de chaque nouveau contrat de gestion quinquennal de la RTBF, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pèsera bien peu sur celui qui couvrira la période 2018-2022.

Réunis mardi en commission, les quatre grands partis – PS, MR, cdH et Écolo – au sein de l'assemblée ont posé le constat de l'impossibilité de convenir de conclusions communes.

Que ce soit sur le rôle du service public, la monétisation des contenus en ligne, le recours à des sociétés de production externes ou encore une éventuelle compensation des pertes publicitaires attendues suite à l'arrivée de TFI sur le marché belge, les divergences

sont en effet apparues (trop) nombreuses.

Même le PS et le cdH, en théorie en majorité, n'ont pu trouver de terrain d'entente pour rédiger une quelconque position commune, comme il y a cinq ans.

Conséquence : chacun des quatre partis rédigera et présentera au gouvernement ses propres recommandations sur le prochain contrat de gestion.

Cette division parlementaire laissera la voie libre au ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt (PS), pour négocier à sa main la prochaine feuille de route de la Cité Reyers. Celle-ci devrait être bouclée d'ici le début du printemps.

Le Parlement de la Fédération a passé depuis l'été dernier des dizaines d'heures à auditionner les responsables de la radiotélévision de service public, ses travailleurs, différentes parties prenantes et autres experts du secteur des médias pour se forger une opinion sur les contours du futur contrat de gestion de la RTBF, actuellement en pleine transformation dans un environnement médiatique en pleine mutation. ■